

Communiqué de Presse

La qualité de service des crèches en France se maintient toujours à un très bon niveau - 12ème édition du baromètre de satisfaction

Boulogne-Billancourt, le 11 juin 2024 – La Fédération Française des Entreprises de Crèches présente la qualité de services des crèches en France pour la 12^{ème} année consécutive.

12 ans de confiance et de bonheur se traduisant par une recommandation forte, c'est le constat fait auprès des parents qui ont eu la chance d'avoir accès à l'une des 3 000 crèches et microcrèches de la FFEC pour accueillir leurs enfants.

Depuis la première mesure initiée en 2013, la majorité des indicateurs conservent de très bons scores avec des notes moyennes > 8 sur 10 et cette année n'échappe pas à cette règle.

- **92% des parents sont toujours prêts à recommander la crèche de leur enfant**
- **96% des parents convaincus que leur enfant est heureux d'aller en crèche**
- **La confiance des parents reste à un niveau élevé : note moyenne de 8,67/10**
- **Les professionnels restent plébiscités avec une note moyenne de 8,75/10**
- L'accompagnement se renforce : l'information aux familles et les actions de soutien à la parentalité progressent pour la 2^{ème} année consécutive, avec respectivement des notes moyenne de 8,31/10, soit +0,05pts et 7,88/10, soit +0,13pts

Une aide de l'employeur essentielle pour avoir accès à un mode d'accueil collectif indispensable au développement social.

La France connaît une baisse du nombre de places d'accueil formel depuis 2017 (1 368 300 en 2016 vs 1 306 600 en 2021 soit -61 700 places). Depuis 2016, les créations de places de crèches (+54 000 places) ne suffisent plus à compenser la réduction continue d'assistantes maternelles (787 800 en 2016 vs 696 000 en 2021 soit -91 800 places).

Cette situation empêche près de 160 000 parents de prendre ou reprendre un emploi faute de modes d'accueil adaptés à leurs besoins.

L'accès à un mode d'accueil collectif, offrant un cadre sécurisant et épanouissant pour les enfants, reste difficile d'accès pour les parents sans une aide de leur employeur.

Près de 2 parents interrogés sur 5 ont pu bénéficier d'une place en crèche via leur employeur ou celui de leur conjoint. **Sans cette réservation de place de crèche par un employeur, ces parents auraient été près d'1 sur 2 à ne pas pouvoir accéder à une crèche et près de 3 sur 5 ne savaient pas comment faire garder leur enfant.** Lorsqu'un couple se retrouve sans solution d'accueil, c'est le plus souvent la mère qui se retrouve contrainte de cesser ou limiter son activité pour y faire face.

GAME CHANGERS



FFEC

Fédération Française
des Entreprises de Crèches

Communiqué de Presse

Communiqué de Presse

Les parents toujours aussi convaincus des bienfaits de la crèche et en accord avec les études scientifiques

Les Entreprises de Crèches et de Microcrèches de la FFEC répondent toujours bien aux attentes des parents et également à cette préoccupation majeure d'équilibre entre les temps de vie : une note moyenne de 8,73/10 sur le critère une bonne conciliation entre votre vie professionnelle et votre vie de famille.

Plus de 9 parents sur 10 estiment que le passage en crèche est une étape indispensable ou souhaitable pour leur enfant dans leur développement (social, motricité, langage...).

Ce constat rejoint les résultats de l'Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE) qui est la 1ère étude évaluant le lien entre ce mode d'accueil et toutes les dimensions de développement de l'enfant (langage, motricité, comportement). Parmi les conclusions mises en avant, **les enfants accueillis en crèche acquièrent de meilleures compétences linguistiques** que ceux placés chez une assistante maternelle ou restant à la maison. Ce constat est valable même si l'on tient compte des caractéristiques sociales des familles.

Cette douzième édition du baromètre de satisfaction a été réalisée online, auprès de 69 357 parents, avec un taux de retour de 44,1%, soit 30 740 réponses. Le terrain s'est déroulé entre le 12 mars et le 2 avril 2024. Retrouvez l'intégralité du baromètre ici : <https://ff-entreprises-creches.com/wp-content/uploads/2024/06/ffec-rapport-global-2024-v2040610-vpresse.pptx>

Contact presse Ipsos :
Julien CAIETTI
01 41 98 98 91
Julien.Caietti@ipsos.com

Contact presse FFEC :
Elsa HERVY
06 38 54 49 73
elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **1 100 entreprises** adhérentes représentant 3 000 établissements, soit plus de **68 000 places** de crèches en France et employant **28 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées. La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour ses [membres](#) qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une [Charte éthique](#) rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

À propos d'Ipsos

Leader des études en France et expert du comportement des consommateurs, des citoyens et des salariés, Ipsos intervient dans tous les secteurs d'activités. Nos experts accompagnent annonceurs, décideurs et institutions dans leurs stratégies marketing, leurs problématiques RH, leur positionnement de communication et leurs enjeux d'opinion depuis 1975. Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux des individus, des marchés, des marques et de la société. Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation. Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques. Nous sommes Game Changers.

Toute l'actualité Ipsos : www.ipsos.com/fr-fr

